

Avenant PADC art'ur 2023-2027

L'ensemble des membres du réseau reste pleinement mobilisé pour mettre en place les objectifs suivants :

- **Permettre** de réinterroger le fonctionnement du réseau au regard:
 - des axes du PADC 2023-2027 (*Projet Animation et Développement Culturel*)
 - du récent PREA 2023-2027 (*Projet Régional de l'Enseignement Agricole*)
 - de l' Education Artistique et Culturelle (cf convention **Culture-Agriculture** signée au niveau régional)
 - de sa communication : notre présence sur les sites internet des établissements, par la diffusion du art'urweb#9 et sur la lettre numérique du réseau national ADC...
 - de ses besoins de formation.
- **poursuivre** les démarches et co-construire des actions vers les apprenants permettant de donner plus de lisibilité au triptyque « art'ur- Local (EPL/territoire de proximité) – Régional... (rencontre Alesas...)
 - **Assurer** auprès du SRFD le remplacement et le tuilage avec le/la futur-e animateur-trice du réseau.
 - **Commencer** la mise en chantier de la nouvelle thématique « **TransitionS** » validée par le réseau au printemps 2022.
 - **Poursuivre** le travail sur les relations jeunes – Numérique et Médias
 - **Interroger** la place faite aux jeunes dans les EPL dans la co-écriture de nos projets culturels et socio-culturels
 - **Mettre** en place avec les jeunes des Alesas **les rencontres régionales des ALESAs**
- **Interroger** le partenariat régional au regard de la remise en cause des AELs et leur nouvelle modalité (*ouverture aux Alesas...*).
 - Participer par l'éducation et la pratique artistique aux actions régionales les « **lycéens au théâtre** », « **les lycéens ont du talent** » « **les lycéens s'exposent** » « **Lycéens au cinéma** »... Mais aussi quand cela est cohérent, dans les actions de prévention : luttés contre les discriminations ; pour les valeurs de la république, les actions engagées autour du développement durable, le produire autrement et l'ouverture internationale
 - S'inscrire chaque fois que c'est possible dans les dispositifs initiés par la région tant via sa direction des lycées que par le service Culture.
- **S'inscrire et maintenir** notre présence dans les grandes orientations du PRADT notamment sur les liens *culture et animations des territoires*.
- **Interroger** l'arrivée et la mise en place du Pass-Culture National et ses impacts + et – sur le réseau art'ur. (*cf avec le chantier de la prochaine convention DRAC-DRAAF 2023-2027*) –
- **Mettre des perspectives au réseau sur 5 ans**
 - Poursuivre** avec les membres volontaires du réseau le travail de réflexion en « *chantier* », en appui à la coordination du réseau et se donner les grands axes d'orientation du réseau à 5 ans.
 - Venir** en appui aux PADC des établissements - lien avec le PREA, les partenaires et les territoires.
 - Imaginer** d'autres dynamiques avec d'autres partenaires (*territoires EPL , DRDJS...*)
 - Renforcer** l'action transversale avec les autres réseaux (*cf PREA : ESC/EPS – ESC/ TIM*)

Les correspondants du réseau art'ur de chaque établissement - les enseignants d'ESC - sont en mesure de fournir des précisions sur les objectifs et actions -projets du réseau en faveur de l'éducation artistique, culturelle et socio-culturelle auprès des jeunes de l'enseignement agricole public des PDLL.

Avenant - PADC ART'UR 2023-2024

juin 2023